

Programme des épreuves d'admissibilité

Un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année.

Thème (programme de collège) :

École et société : comparaison des systèmes et enjeux scolaires

Axes (programme de lycée) :

1. Les univers professionnels, le monde du travail
2. Diversité et inclusion
3. Sports et sociétés
4. Territoire et mémoire